

A LA PECHE PARTAGEE
Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 218 Voie communale
216 evescat au Fort Caire
83500 LA SEYNE SUR MER
983121096 RCS Toulon

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2025

L'an 2025,
Le 1^{er} septembre,
A 10 Heures,

Monsieur Arli ALI, demeurant 218 Voie communale, 216 Evescat au Fort Caire
83500 LA SEYNE SUR MER,

Propriétaire de la totalité des 100 parts sociales de 30 euros composant le capital social de la
société **A LA PECHE PARTAGEE**,

Associé unique de ladite Société,

Après avoir pris connaissance du rapport de la gérance,

A pris les décisions suivantes :

- Décision à prendre en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après examen des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuvés le 30 Juin 2024, lesquels font apparaître que les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social, et statuant conformément aux dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, décide qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la Société.

L'associé unique prend acte que sa décision doit faire l'objet des mesures de publicité prévues par la loi et que la Société est tenue, au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue, soit de réduire son capital d'un montant

au moins égal à celui des pertes qui n'ont pu être imputées sur des réserves, soit de reconstituer les capitaux propres à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Mr Arbi ALI **A**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Arbi ALI', with a long horizontal stroke extending to the right.